

Strasbourg,  
le vendredi 3 mai 2019

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## MODIFICATION DES HORAIRES D'ACCUEIL DE L'ESPACE D'INFORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT (EIA) DE STRASBOURG

L'espace d'information et d'accompagnement (EIA), ouvert depuis le 19 décembre, permet de proposer un accompagnement adapté à toute personne exprimant un besoin en relation avec les événements du 11 décembre 2018 à Strasbourg, ainsi qu'une simplification des démarches en regroupant dans un même lieu les différents acteurs concernés.

Cet espace est composé d'équipes pluridisciplinaires (juristes, travailleurs sociaux, psychologues, etc.) issues d'associations d'aide aux victimes agréées en lien direct avec des services ou organismes assurant une mission de service public : fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions (FGTI), direction régionale des finances publiques (DRFIP), office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), caisse d'allocations familiales (CAF), caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE).

À la date du 24 avril, l'EIA avait reçu 714 personnes, réalisé 756 entretiens personnalisés et plus de 1740 prises de contacts.

Toute personne en ressentant le besoin peut prendre contact avec la structure à tout moment, même plusieurs mois après les faits. L'espace d'information et d'accompagnement restera ouvert aussi longtemps que nécessaire pour répondre à l'ensemble des sollicitations.

### Les missions de l'espace d'information et d'accompagnement :

- le premier soutien psychologique,
- l'orientation vers l'offre de soins, tout spécialement les soins psychologiques et psychiatriques,
- l'identification des besoins exprimés par les victimes et des droits mobilisables,
- l'orientation au sein de l'espace pour permettre une prise en charge psychologique, administrative et juridique,
- l'information complète sur les droits, les administrations et organismes compétents,
- l'aide matérielle pour entreprendre les démarches, ainsi qu'un suivi de celles-ci.

### Modalités d'accueil et de prise de contact :

- par téléphone (aux horaires d'ouverture) au **06 01 70 53 37**
- par courriel à l'adresse : [contact@eiastrasbourg.org](mailto:contact@eiastrasbourg.org)
- sur place et sur rendez-vous au 6 rue du Jeu des Enfants à Strasbourg

À compter du 29 avril 2019, les horaires d'ouverture de l'espace d'information et d'accompagnement sont :

<b>Jour</b>	<b>Horaires matin</b>	<b>Horaires après-midi</b>
<b>Lundi</b>	<b>fermé</b>	
<b>Mardi</b>	<b>fermé</b>	<b>14h-18h</b>
<b>Mercredi</b>	<b>fermé</b>	
<b>Jeudi</b>	<b>9h-12h</b>	<b>14h-18h</b>
<b>Vendredi</b>	<b>10h-13h</b>	<b>14h-18h</b>
<b>Samedi</b>	<b>9h-12h (les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois)</b>	

Contacts presse :

Préfecture du Bas-Rhin : Aurélie Contrecivile, 06 73 85 16 45

Magistrate déléguée à la politique associative et l'accès au droit : Sandra Di Rosa, 03 89 20 89 15